

Dinan, le 15 janvier 2025

REGLEMENT
Devenez ambassadeur
de la mobilité ferroviaire
de Dinan Agglomération

Appel à candidature

Article 1 : Contexte

Dinan Agglomération est une vaste intercommunalité (932 km²), constituée de 64 communes et forte de près de 105 000 habitants. L'attractivité de la Bretagne et de notre territoire en particulier n'est plus à démontrer. Une desserte ferroviaire de qualité et efficiente permettra de répondre aux nouveaux usages de ses habitants et des touristes tout en contribuant à la préservation de notre qualité de vie et de nos ressources.

L'amélioration des liaisons ferroviaires prend aujourd'hui tout son sens à l'heure de la décarbonation des transports et des enjeux de transition écologique en général, auxquels nous sommes confrontés.

Dinan Agglomération est irrigué par le réseau ferroviaire BreizhGo en sa partie Nord par la ligne Dol de Bretagne/Dinan/Lamballe qui dessert également les gares de Pleudihen-sur-Rance, La hisse, Plancoët et Landébia. Au Sud, la ligne Rennes-Lamballe-St Brieuc dessert les gares de Caulnes et Broons.

Si la qualité des liaisons ferroviaires au sud permet une desserte vers Rennes et St Brieux qui répond aux besoins domicile-travail, l'offre de service de la ligne au Nord devaient être améliorées tant en termes d'infrastructures que de cadencement, notamment pour venir ou aller vers Rennes pour des trajets domicile-travail.

La remise à niveau de la ligne Dol de Bretagne/Dinan/Lamballe s'est donc pleinement inscrite dans la politique mobilité de Dinan Agglomération qui, depuis sa création en 2017, agit en faveur du développement des mobilités alternatives à l'autosolisme.

Les investissements consacrés par notre intercommunalité dans la réfection de cette ligne (en dehors de ses compétences) en sont l'illustration.

Récemment, c'est ainsi que Dinan Agglomération a décidé d'apporter une contribution de près de 7M€ sur un budget total de 53,760 M€ pour réhabiliter la ligne Dol de Bretagne/Dinan/Lamballe.

Grâce à la mobilisation de tous les partenaires : Etat, Région, SCNF Réseau, Département et EPCI, le tronçon Dol-Dinan est aujourd'hui opérationnel et celui entre Dinan et Lamballe est en phase de réalisation pour une remise en service à 100 km/h depuis Juillet 2024 et 5 A/R Dinan-Lamballe / jour.

La remise en état des rails entre Dol de Bretagne et Dinan a notamment permis d'améliorer l'offre de service de et vers la métropole rennaise et est ainsi venu compléter l'offre de service au sud du territoire.

Dans ce cadre, Dinan Agglomération souhaite **promouvoir l'offre ferroviaire présente sur Dinan Agglomération** via une campagne de communication complémentaire à la communication institutionnelle sur l'avancée des travaux via nos réseaux sociaux, le site internet, la presse et de l'affichage.

Pour cela, Dinan Agglomération lance à partir du 20 janvier un appel à candidatures sur les réseaux sociaux, son site internet et en interne de Dinan Agglomération

Le présent règlement fixe les conditions d'éligibilité et les modalités afin de postuler à cette campagne de communication ainsi que les dotations.

Article 2 : Le Projet

Dinan Agglomération souhaite communiquer **sur l'offre ferroviaire présente sur son territoire** via une campagne de communication complémentaire à la communication institutionnelle sur l'avancée des travaux via nos réseaux sociaux et le site internet. Cette campagne de communication d'attractivité permettrait d'accroître les perceptions positives par la promotion d'expériences via des ambassadeurs du territoire.

Dinan Agglomération se dote d'une agence Pollen Studio basée à Rennes en collaboration avec Blow Production basée à Rennes, pour mettre en place cette campagne de communication.

Dinan Agglomération recherche 4 profils d'ambassadeurs pour sa campagne de communication.

Cette campagne se déclinera en :

- Capsules Vidéos de nos 4 profils d'ambassadeurs sur les réseaux sociaux + site internet
- Visuels pour affichages print : affiches – presse – arrière de bus – abribus

Dinan Agglomération se réserve la possibilité d'ajouter de nouveaux canaux de diffusion, avec accord des ambassadeurs.

Article 3 : Critères d'éligibilités et choix de l'ambassadeur

Dinan Agglomération va lancer à partir du 20 janvier sur son site internet, Facebook et LinkedIn, un appel à candidature pour devenir ambassadeur du territoire.

Dinan Agglomération recherche 4 profils d'ambassadeurs dont 1 couple soient 5 personnes pour sa campagne de communication.

A/ Critères d'éligibilités :

La personne doit nécessairement respecter l'ensemble de ces critères :

- ☞ Être domiciliée ou travaillée sur le territoire de Dinan Agglomération.
- ☞ Être majeure.
- ☞ Être véhiculée pour se rendre sur les lieux de tournage.
- ☞ Avoir la motivation pour devenir ambassadeur de la mobilité ferroviaire.
- ☞ Idéalement, avoir l'habitude de prendre le train régulièrement ou occasionnellement.
- ☞ Être disponible le **lundi 10 février**, de 10h à 16h, un créneau horaire vous sera précisé ultérieurement & le **mardi 18 février**, un créneau horaire vous sera précisé ultérieurement.

Concernant la date du 18 février, Dinan Agglomération se réserve le droit de modifier la date, si les conditions météorologiques ne sont pas optimales.

L'ambassadeur doit nécessairement donner son accord :

- ☞ Pour autoriser la diffusion de leur image dans des capsules vidéos sur les réseaux sociaux et le site internet de Dinan Agglomération ainsi que sur les multiples canaux d'affichages cités précédemment.

B/ Choix des ambassadeurs

Dinan Agglomération choisira 4 profils d'ambassadeurs au maximum. Une parité, mixité et des critères d'âges différents seront respectés. Dinan Agglomération a besoin pour sa campagne de 4 profils différents :

- ➡ Etudiant ou étudiante + 18 ans
- ➡ Femme entre 25 et 65 ans
- ➡ Homme entre 25 et 65 ans
- ➡ Un Couple de personnes retraitées + 60 ans

Soit 5 personnes au total.

La collectivité se réserve le droit, dans le cas où elle recevrait plusieurs profils similaires, de sélectionner la première candidature reçue ou les candidatures permettant d'assurer la mixité et la parité indiquées précédemment.

Les candidats souhaitant participer **ont jusqu'au 31 janvier inclus** pour envoyer leur candidature à communication@dinan-agglomeration.fr

Chaque candidat ayant soumis sa candidature recevra un mail d'information sur l'acceptation ou le refus de sa candidature.

Article 4 : Modification du règlement

Dinan Agglomération, représentée par son Président, se réserve la possibilité de modifier le présent règlement par avenant.

Article 5 : Dotations

Afin de remercier les ambassadeurs pour leur participation à cette campagne, des dotations sont proposées pour chaque ambassadeur ou couple d'ambassadeur via un pack d'activités sur Dinan Agglomération :

4 packs d'activités :

- Coriosolis, ArchéoMusée de Dinan Agglomération : 2 entrées en Plein tarif à 5 euros soit 10 euros
- Piscines La Planchette à Broons – Caneton à Dinan – Les Pommiers à Dinan : 2 entrées Plein Tarif à 4 euros 50 soit 9 euros
- Saison Culturelle de Dinan Agglomération : 2 entrées à 19 euros sur un de ces 2 spectacles déterminés "Un spectacle" le 1^{er} avril ou "+Poly-" le 17 mai soit 38 euros
- Festival l'Armor à Sons – Bobital > 27 ou 28 ou 29 juin 2025 : 2 billets pour 1 journée d'une valeur de 44 euros soit 88 euros
- Tour de Bretagne Cycliste : 2 places à l'arrivée du tour de Bretagne le 1^{er} mai 2025 à Plancoët : d'une valeur de 15 euros soit 30 euros.

Soit un total de 175 euros pour chaque profil d'ambassadeur.

La valeur des prix est déterminée au moment de la rédaction du présent règlement et ne saurait faire l'objet d'une contestation quant à leur évaluation.

Ces prix ne peuvent en aucun cas être échangés contre quelque objet de quelque nature que ce soit. Aucune compensation financière ne peut être demandée en contrepartie.